

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 30 août au 6 septembre 2014

Action institutionnelle

Marisol Touraine accueille les actrices et les acteurs des droits des femmes au ministère

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, accompagnées de Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, et Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont accueilli, le 3 septembre, les actrices et les acteurs associatifs et institutionnels des droits des femmes au ministère, pour célébrer la promulgation de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les



hommes le 4 août dernier. Après avoir dévoilé la plaque portant le nom du nouveau ministère sur le fronton du bâtiment de l'avenue Duquesne, les ministres ont rappelé leur détermination à mettre en œuvre au plus vite l'ensemble des dispositions prévues par ce texte et en ont profité pour saluer l'action de Najat Vallaud-Belkacem. Marisol Touraine a ensuite rappelé les mesures qu'elle a déjà engagées en matière de droits des femmes depuis 2012 en tant que ministre des Affaires sociales et de la Santé, notamment sur les retraites et sur la santé des femmes.

Les chantiers en cours et à venir



La ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et la secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, ont également présenté aux associations de défense des droits des femmes et aux élu-e-s présent-e-s les chantiers, en cours et futurs, du ministère Des droits des femmes. Marisol TOURAINE a de nouveau souligné son adhésion au combat mené pour les droits des femmes et son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, indiquant notamment sa volonté de faire avancer au plus vite la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, adoptée en 1ère lecture par l'Assemblée nationale le 4 décembre dernier.



Nominations au cabinet de la ministre

Par arrêté du 28 août 2014 portant nomination au cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, publié au **Journal officiel** du 3 septembre, sont nommés au cabinet de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Bruno MAQUART (photo), déjà en fonction, a été nommé Directeur du cabinet, et Grégory GUILLAUME, chef de cabinet.

Féminisation de l'encadrement supérieur et dirigeant de l'Etat

Un rapport de l'Inspection générale de l'Administration (IGA) du ministère de l'Intérieur, le Contrôle général économique et financier (CGEFI) à Bercy et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), préconise 25 pistes pour moderniser et réorganiser l'encadrement supérieur et dirigeant de l'État. Il pointe notamment un risque de non-renouvellement des élites administratives. En ce qui concerne la place des femmes, le rapport souligne que « la féminisation de l'encadrement supérieur étant devenue une priorité des gouvernements successifs, les femmes sont désormais mieux représentées ». Pour les auteur-e-s, « ce constat, satisfaisant à ce stade, doit toutefois donner lieu à l'application d'une politique continue de nomination aux postes dirigeants en vue de respecter la mise en œuvre des quotas. Or des tensions sont actuellement signalées dans quelques secteurs en raison de la faiblesse de certains viviers ». Le rapport indique que « dans ce contexte, et afin de les réduire, la fonction publique devrait accorder une attention particulière à deux éléments : le nombre de femmes dans les filières scientifiques ; la rémunération des dirigeantes ». Le rapport note également que « la sensibilisation des jurys des concours à la lutte contre les discriminations doit être encore développée ». La question de la rémunération des femmes occupant des fonctions de direction doit également être étudiée puisque les écarts de rémunération de 9 % subsistent entre hommes et femmes. Pour les rapporteur-e-s, il serait « opportun d'assurer un suivi sexué des nominations aux postes les mieux rémunérés ». En vue d'accompagner cette féminisation de l'encadrement supérieur et dirigeant et de mesurer concrètement les évolutions attendues, la mission formule deux recommandations (numérotées 24 et 25): « Encourager la féminisation des classes préparatoires scientifiques » et « Etudier spécifiquement la rémunération des femmes dirigeantes en vue de réduire tous les aspects d'une éventuelle discrimination salariale ».

Les actes du colloque « Femmes résistantes » sont en ligne

Le **Sénat** a publié et mis en ligne un rapport d'information n° 757 (2013-2014) de Brigitte Gonthier-Maurin, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 18 juillet 2014, sur les actes du colloque « Femmes résistantes », organisé le 27 mai dans le cadre de la première commémoration au **Sénat** de la Journée nationale de la Résistance (synthèse du 12 mai).



Retrouver les actes du colloque sur le site du Sénat

Étude du contenu et de la mise en œuvre des accords sur l'égalité professionnelle

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social a mis en ligne un marché d'étude intitulé « Étude du contenu et de la mise en œuvre des accords collectifs d'entreprise et plans d'action unilatéraux sur l'égalité professionnelle », en étroite collaboration avec le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) et le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP). Ce marché a pour objet une étude visant à comprendre l'élaboration, le contenu, la mise en œuvre et le suivi des accords collectifs et plans d'action unilatéraux sur l'égalité professionnelle. Il s'agit d'une étude de nature qualitative.

Retrouver le marché d'étude de la DARES

Egalité entre les femmes et les hommes dans les associations : le guide pratique

Un guide destiné à fournir aux acteurs associatifs, acteurs majeurs de la société civile, un référentiel de diagnostic et des éléments opérationnels pour améliorer, y compris dans les organes dirigeants, l'égalité entre les femmes et les hommes, a été mis en ligne sur le site gouvernemental destiné aux associations. Ce guide, qui avait été élaboré par la **chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité** et le service d'appui à la vie associative de la DDCS du Rhône (synthèse du 22 avril 2013), a été repéré et retenu par le ministère en charge de la vie associative qui en a fait un outil national. Il est en concordance avec la loi du 4 août 2014 et contribue à ce titre à cet axe majeur de la politique du gouvernement en faveur des droits des femmes. On trouve dans le guide un autodiagnostic, des outils d'analyse, et les leviers de changements !



Retrouver et télécharger le guide sur le site de la vie associative

Aube : un cycle de formations sur les violences sexuelles

La mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Aube organise, en partenariat avec le Centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles - Champagne-Ardenne (CRIAVS-CA), un cycle de formations sur les violences sexuelles. Ces formations s'adressent aux professionnel-le-s de l'action sociale, les forces de l'ordre, les agent-e-s de l'Education nationale et les associations... L'objectif est d'une part de mieux comprendre les causes et conséquences des violences sexuelles, et d'autre part de mieux repérer les victimes, afin de mieux les accompagner. Quatre journées sont programmées entre septembre et novembre : « Transgénérationnel et violences sexuelles intra-familiales » ; « Articulation justice-santé et violences sexuelles », « Prévention des violences sexuelles » ; et « Les mineurs auteurs de violences sexuelles ». Les journées sont gratuites et se déroulerent à Troyes. Elles seront animées par Sylvie VIGOURT-OUDART, psychologue clinicienne, responsable et coordinatrice du CRIAVS-CA, et Audrey MARLOIS, juriste, référente du pôle de la veille, de l'assistance et de l'analyse juridiques.

Federica Mogherini à la tête de la diplomatie européenne

Dans le cadre du **Conseil européen** extraordinaire du 30 août, les 28 chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés sur la nomination de Federica MOGHERINI, actuelle ministre italienne des Affaires étrangères, pour prendre la tête de la diplomatie européenne. Elle sera nommée haute représentante aux affaires extérieures en remplacement de Catherine Ashton pour cinq ans. Cette fonction



permet également à son titulaire d'être vice-présidente de la Commission européenne. La composition du Collège des Commissaires devait être annoncée la semaine du 8 septembre.



Le Programme d'action de Beijing aura 20 ans en 2015

Sous le slogan « Autonomisation des femmes. Autonomisation de l'humanité », **ONU Femmes** mène une campagne en vue de la commémoration du 20^e anniversaire de la quatrième Conférence mondiale historique des femmes à Beijing (1995), pour mobiliser à la fois les gouvernements et les citoyen-ne-s. **ONU Femmes** exhorte les citoyennes et citoyens du monde à prendre conscience de l'égalité des sexes pour concevoir un monde où l'égalité des sexes est une réalité.

Retrouver les pages de la campagne sur le site d'ONU Femmes

Egalité, non discrimination, féminisme

« La loi et le genre - Etudes critiques de droit français »

Les éditions du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) publient « La loi et le genre - Etudes critiques de droit français », sous la direction de Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, Marc PICHARD et Diane ROMAN. « Concept mobilisé depuis de nombreuses années dans la plupart des sciences humaines et sociales, le genre n'a guère suscité l'intérêt des juristes français », souligne le résumé. « Le contraste avec les pratiques étrangères étonne, d'autant plus qu'il est un outil fondamental pour l'étude du principe d'égalité qui innerve l'ensemble des branches du droit. L'objet de cet ouvrage est de passer des pans entiers du droit français au crible de l'analyse de genre afin d'identifier la place du droit dans la construction - ou



la remise en question - des rapports sociaux de sexe (...). Penser avec le concept de genre, c'est penser les mécanismes de pouvoir et de domination - et, pour le juriste, mesurer comment ils sont entérinés ou, au contraire, déjoués et corrigés, par la norme de droit. La persistance du plafond de verre et des inégalités salariales, l'appréciation du comportement de la victime d'un viol, de la responsabilité de la femme enceinte à l'égard du fœtus qu'elle porte ou de la légitime défense invocable par une victime de violences domestiques, illustrent l'acuité et la complexité des enjeux ».

Les cartables roses ou bleus de la maire de Puteaux



Sous le titre « Décidément, l'égalité leur fait horreur... », Les Nouvelles News soulignent le 1^{er} septembre que « la nomination de Najat VALLAUD-BELKACEM au ministère de l'Education avait aussitôt agité les dérangés du genre ». Et selon le site d'information, « la tempête ne s'est toujours pas calmée, avec cette semaine des unes scandaleuses des magazines Minute et Valeurs Actuelles dirigées contre la ministre » (lire page 7). « Et, sur un autre plan, cette provocation contre l'égalité

des sexes de la mairie de Puteaux, qui a offert des cartables roses aux filles et bleus aux garçons ». On avait abordé le sujet des cartables et de leurs couleurs stéréotypées dans notre synthèse du 29 août, et on peut se demander à posteriori si **Le Figaro**, avec son éloge du cartable « genré », ne préparait pas un peu le terrain pour l'initiative de la maire de Puteaux : la distribution aux 4 500 écoliers de la ville de cartables roses pour les filles (avec un livret pour apprendre à créer leurs propres bijoux) et bleus pour les garçons (avec un manuel pour construire un robot). La ministre de l'Education nationale, Najat VALLAUD BELKACEM a réagi le 2 septembre en qualifiant cette polémique de « stérile » et « sans intérêt ». Signalons enfin qu'un certain nombre de ces cartables ont été mis en vente sur Internet par les parents bénéficiaires!

« L'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école doit être une priorité! »

Dans un communiqué daté du 28 août, et diffusé à l'occasion de la rentrée scolaire, le **Laboratoire de l'égalité** se félicite « qu'une ardente promotrice de l'égalité filles garçons, Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ait été nommée au poste de ministre de l'Éducation nationale ». « Dans la lignée des actions engagées dans le cadre de ses précédentes fonctions, il nous semble essentiel de placer au rang des priorités l'égalité entre les filles et les garçons à l'école », estime le Laboratoire qui « réitère l'impérieuse nécessité de sensibiliser et former les enseignant-es, les cadres de l'éducation nationale, les équipes pédagogiques et les élèves aux questions d'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes. Lutter contre les stéréotypes vise, en effet, à ouvrir le champ des possibles aux filles et aux garçons, leur accorder les même droits et compétences ».

Retrouver le communiqué sur le site du Laboratoire de l'égalité

En Essonne, c'est la rentrée du Réseau Appel des 100!

La séance de rentrée du réseau « Appel des 100 », réseau construit pour et par les collectivités essonniennes, (synthèse des 21 février 2011 et 28 janvier 2013) se tiendra le vendredi 12 septembre. « En dépit d'indéniables progrès, les chiffres, comme le ressenti de la majorité de la population, attestent que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes reste encore à conquérir », soulignent les 100. « Les inégalités, qui trouvent leur origine dès la petite enfance, marquent encore le devenir des femmes et des hommes »... « Les chantiers sont nombreux et nécessitent un effort conjugué des associations, des professionnels de l'éducation, du monde professionnel, mais aussi et surtout des pouvoirs publics. Les collectivités locales, au plus près des populations, ont un rôle-clé ».



Retrouver l'Appel des 100 sur le site du Conseil général

« Well Well well », une revue lesbienne arrive le 12 septembre



Well Well, une nouvelle revue lesbienne, est conçue par une équipe de journalistes, photographes, graphistes et dessinatrices, toutes bénévoles. Le premier numéro comporte 128 pages sans publicité. L'impression a été financée par ses futures lectrices et lecteurs grâce à un financement participatif. Au sommaire de ce premier numéro: un texte inédit de Virginie DESPENTES, des entretiens, enquêtes, témoignages, portefolio reportage photo de la BD, des chroniques, etc.

Retrouver le site de Well Well Well

Evolution du féminisme au Japon : quelques portraits de femmes remarquables

L'équipe de **PRESAGE** (le programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre développé conjointement par l'OFCE et Sciences Po) et le **Centre d'études de relations internationales** (CERI) présentent une conférence qui se tiendra le **mardi 16 septembre**. Muriel JOLIVET, professeure titulaire, docteure en études orientales viendra parler de l'« Evolution du féminisme au Japon : quelques portraits de femmes remarquables hier et aujourd'hui ».

Pour en savoir plus sur le site de PRESAGE

BEYONCE relance-t-elle le féminisme ?

Depuis le début de l'année, BEYONCE semble plus que jamais résolue à se définir en tant que féministe. La chanteuse, élue personnalité la plus influente au monde, le 30 juin, par le célèbre magazine américain **Forbes**, dessinerait-elle les contours d'un nouveau féminisme ? C'est la « Controverse » de la semaine de **Courrier international** (4 septembre) : « l'engagement politique de la chanteuse américaine définit pour certains un nouveau féminisme, étincelant et « pop » », souligne l'hebdomadaire. Mais tout le monde n'est pas d'accord, si **The New Republic** de Washington voit là « un mouvement en pleine croissance », **Spiked** de Londres dénonce « un enthousiasme pathétique ».



Egalité dans la vie professionnelle

Femmes & sciences : l'égalité en question de la formation aux métiers

Femmes & Sciences organise un colloque le samedi 4 octobre sur le thème « L'égalité en question : de la formation scientifique et technique aux métiers de la recherche et de l'entreprise » au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Dans ce colloque, il s'agira de montrer que par la formation scientifique on peut arriver à l'égalité entre les filles et les garçons ou les femmes et les hommes. « C'est pourquoi on s'appuiera sur des témoignages d'étudiant-e-s, d'une ancienne lauréate du Prix de la Vocation Scientifique et Technique, de jeunes professionnels, de représentants d'entreprises qui montreront que les filles peuvent réussir aussi bien en sciences que les garçons », indiquent les organisatrices.



« Cette réussite dépend aussi de la façon dont on peut combattre les stéréotypes. C'est pourquoi une enquête sur les manuels scolaires et des exposés de fond sur les stéréotypes montreront comment ces derniers se construisent et comment on peut les circonvenir. Le programme de la matinée s'adresse plus particulièrement au public jeune, lycéen et étudiant. L'après-midi on présentera un certain nombre d'initiatives à l'intention des jeunes filles, des étudiantes et des femmes dans les entreprises privées et dans le secteur public ; on insistera sur ce que les réseaux scientifiques (grandes écoles), les réseaux sociaux, le « mentoring », et la mixité femmes-hommes en entreprises peuvent apporter à la promotion vers l'égalité des femmes et des hommes ».

Pour en savoir plus sur le site de Femmes & sciences

Une jeune patronne incite les jeunes à suivre son exemple

Sous le titre « Céline Lazorthes soigne les boss au féminin », Libération du 1^{er} septembre publie le portrait de la fondatrice du site de cagnotte Leetchi. Selon le quotidien, Céline LAZORTHES « incite les femmes et les jeunes à suivre son exemple ». Libération souligne qu'elle occupe en particulier « la fonction symbolique de VRP des « start-upeuses » françaises ». « Mallette d'arguments sous le bras, elle multiplie les apparitions publiques pour dire que oui, il est possible d'entreprendre à tout âge, quel que soit son sexe, même dans notre pays », indique « Libé ». Céline LAZORTHES est une habituée des conférences de Girlz in Web, elle endosse aussi le rôle de mentore (on invente la féminisation de mentor ;-) pour l'Incubateur, une émission sur l'entrepreneuriat féminin sur la chaîne June. Fin juin, elle jouait les ambassadrices aux côtés de Fleur PELLERIN - ancienne ministre du Numérique, et à l'époque, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur - à la French Touch Conference à New York. Et la semaine dernière, elle participait à l'université d'été du MEDEF.

Eglise : plus de femmes à la Commission théologique internationale

La Croix du 3 septembre annonce que « le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Gerhard Müller, a annoncé la nomination de « cinq ou six » femmes dans la prochaine commission aidant le Saint-Siège dans les questions doctrinales ».



Allemagne: « Annette Winkler, femme de tête »

Le Figaro du 5 septembre dresse le portrait d'Annette WINKLER qui a été choisie en 2010 par Dieter ZETSCHE, le président de Daimler, parmi de nombreux prétendants pour piloter la firme automobile Smart. Selon le quotidien, cette Allemande, francophile convaincue, est la première femme à diriger une marque automobile et elle est en train de réussir la relance du constructeur de voitures de poche.

Parité et vie politique

Najat Vallaud-Belkacem : « les insultes et la nausée »

Le 1^{er} septembre, **Le Figaro** publie une tribune d'Anne COFFINIER : « *l'Education nationale est-elle au bord du naufrage*? ». La directrice générale de la **Fondation pour l'école**, évoque l'arrivée de Najat VALLAUD-BELKACEM et les « ABCD de l'égalité ». Le 2 septembre les journaux commencent à relater les « *nombreuses attaques* » contre la nouvelle ministre (« *La rentrée chargée de Najat VALLAUD-BELKACEM* », **La Croix** ; « *Le bureau bien encombré de Najat VALLAUD-BELKACEM* », **Libération** et « *L'écueil des ABCD* », **Le Figaro**). Sous le titre « *La cible* », **Libération** du 4 septembre lui consacre sa une et quatre pages : « *victime d'un déferlement d'attaques racistes et sexistes, la ministre de l'Education est devenue le bouc émissaire d'une droite extrême décomplexée, comme TAUBIRA (synthèse des 8, 15 et 27*



novembre 2013) avant elle ». Depuis sa nomination, l'ancienne ministre en charge des droits des femmes, a en effet été violemment attaquée sur les réseaux sociaux, et par certains responsables politiques et associatifs (synthèse du 29 août). Cette semaine, Minute et Valeurs actuelles, régulièrement épinglés dans cette synthèse, consacrent leur une à Najat VALLAUD-BELKACEM (« Une Marocaine à l'éducation nationale. La provocation », pour le premier, « L'ayatollah. Enquête sur la ministre de la Rééducation nationale », pour le second). On signalera que Valeurs actuelles s'offre un encart de publicité dans Le Figaro du 4 septembre qui indique au dessus de la une : « comment vos enfants sont menacés par cette idéologue ». Les attaques des deux magazines tournent surtout autour des « ABCD de l'égalité » et de la « théorie du genre »... Libération souligne enfin que l'UMP, qui a fait de la ministre une de ses cibles politiques favorites, se situe « entre silence et embarras ». Dans les colonnes du journal, la sénatrice Chantal JOUANNO revient entre autre sur le côté sexiste et machiste des attaques, et s'exclame « on est décidément tombé bien bas ». Le Parisien et La Croix du 4 septembre reviennent aussi brièvement sur les « unes agressives » de la presse d'extrême droite. La Vie du 4 septembre se pose la question en éditorial : « Faut-il avoir peur de Najat VALLAUD-BELKACEM? », pour prendre sa défense et dénoncer « la préoccupante dégradation de l'esprit public ». Enfin signalions que nos voisins belges du Soir titraient le 2 septembre sur la « campagne de haine inouïe » de la part « des ultra-conservateurs mais pas seulement », une « campagne haineuse » également analysée dans Le Monde du 5 septembre qui voit la ministre « visée par les « snipers » de la droite ». De très nombreuses associations féministes ont signé un communiqué de presse pour faire part de leur « entière solidarité avec Najat VALLAUD BELKACEM, conscientes qu'à travers elle, est aussi gravement mis en cause ce que doit être l'égalité républicaine ».

Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres

La revue spécialisée en science sociales et histoire **Genèses** publie dans son numéro 96 (septembre 2014) un article de Valentin BHER et Sébastien MICHON intitulé « Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres : une féminisation en trompe-l'œil ». Selon le résumé, « la prosopographie (étude des biographies NDR) des membres de gouvernement entre 1986 et 2012 indique que la féminisation du personnel gouvernemental accompagne plus une reproduction qu'un renouvellement des élites politiques. La mise en perspective du genre au regard des capitaux sociaux et politiques des agents membres de gouvernement contribue à souligner le poids déterminant de ces capitaux non seulement sur l'accès au gouvernement, mais aussi sur les carrières gouvernementales des femmes ».



Retrouver l'article sur le site Cairn

Arnaud Montebourg, misogyne ordinaire?

Une séquence diffusée dans l'émission **Envoyé spécial** a provoqué de très nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Dans le reportage que lui a consacré l'émission de **France 2**, Arnaud MONTEBOURG, interrogé dans un train, s'énerve contre la journaliste qui l'interroge, puis lève les yeux vers l'ingénieur son et lui demande: « *Elle est tout le temps comme ça, la petite*? ». L'utilisation du terme « *petite* », et le fait de parler de la journaliste sans s'adresser à elle alors qu'elle est présente a largement été qualifié de « *tacle sexiste* », et de « *grand élan de misogynie paternaliste* ».

Suède: Feministisk initiativ dans la course aux élections

« Le rapport de pouvoir des hommes sur les femmes est théoriquement traité dans les partis de gauche, mais il n'arrive jamais en bonne place dans l'ordre du jour politique. Dans la pratique, il reste subordonné à la politique de classe ». C'est l'une des raisons qui a poussé Gudrun SCHYMAN à fonder en 2005, le parti Initiative féministe (Feministisk initiativ ou F!-synthèses du 9 juillet 2010 et 28 mai 2014), un mouvement qui séduit de plus en plus de jeunes électeur-trice-s, attiré-e-s par un discours axé sur la lutte contre toutes les formes d'inégalité et qui est « composé de femmes mais aussi de nombreux hommes ». L'Humanité du 4 septembre publie un reportage sur cette formation qui, après avoir obtenu un élu au Parlement européen, espère percer lors des scrutins locaux et nationaux du 14 septembre en Suède, mais reste néanmoins très faible dans les derniers sondages publiés (Institut Sifo mi-août).



Au Japon, Shinzo ABE féminise son gouvernement

Arrivé au pouvoir en décembre 2012, le premier ministre de droite japonais Shinzo ABE a remanié pour la première fois hier son gouvernement afin d'accélérer les réformes. La nouvelle équipe comprend cinq femmes à des postes importants (contre deux auparavant), sur 19 ministres, un record à égalité avec le gouvernement de 2001. Parmi elles, se distingue Yuko OBUCHI comme ministre de l'économie, du commerce et de l'industrie. Plusieurs observateurs soulignent que le **Fonds monétaire international** (FMI) avait publié en 2012 un rapport intitulé « Les femmes peuvent-elles sauver le Japon ? » et se demande si Shinzo ABE va s'engager sur cette voie (synthèses des 10 juillet 2012, 29 avril, 25 juillet 2013 et 20 mai 2014).

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Le nombre de naissances diminue légèrement en 2013

Tous les journaux évoquent les dernières statistiques sur la natalité de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le léger repli de la natalité en France. Selon l'INSEE (Insee Focus n° 9 -



septembre 2014), « en 2013, 811 510 nouveau-nés ont vu le jour en France. C'est un peu moins qu'en 2012 mais bien plus qu'au milieu des années 1990. Depuis 2005, plus de 800 000 bébés naissent chaque année sur le territoire. L'âge moyen des mères à l'accouchement continue de s'élever depuis la fin du baby-boom et dépasse désormais 30 ans. En 2013, 5 % des mères ont 40 ans ou plus l'année de la naissance de leur enfant, soit autant qu'en 1946. Près d'un accouchement sur soixante a donné lieu à une naissance multiple. Cette proportion augmente avec l'âge de la mère ».

Retrouver le dossier sur le site de l'INSEE

Le gouvernement veut créer 275 000 places de plus pour la petite enfance d'ici 2017

En visite le 2 septembre dans une école maternelle de Clermont (Oise), la secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, Laurence ROSSIGNOL, a annoncé la volonté du gouvernement d'ouvrir 275 000 places d'accueil pour les enfants de moins de trois ans d'ici 2017 (Le Parisien du 2 septembre). Signalons ici que sept organisations syndicales appellent à une grève reconductible dans les crèches de la Ville de Paris (20 Minutes, Le Parisien du 3 septembre). « La création de places d'accueil pour les jeunes enfants est une mesure essentielle pour permettre aux parents d'articuler au mieux leur activité professionnelle et leur vie privée, plus particulièrement pour les mères qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas-âge ou en dehors des temps scolaires », souligne le Laboratoire de l'égalité dans un communiqué du 3 septembre titré avec humour « Les modes d'accueil des jeunes enfants : un problème de maires ? », faisant référence à la réforme des rythmes scolaires (synthèse du 29 août).

Retrouver le communiqué du Laboratoire de l'égalité

Pénélope LEPREVOST, une cavalière d'exception chez les hommes

Pénélope LEPREVOST (photo) représentait la France aux Jeux équestres mondiaux pour le concours de saut d'obstacle. « Née près de Rouen dans un milieu très éloigné de l'équitation, elle a su se faire une place dans un milieu très masculin », souligne La Croix du 2 septembre, en rappelant ce dicton : « L'équitation est un sport féminin pratiqué en compétition par des hommes » (synthèses des 18 décembre 2009, 16 février 2012, 7 mars, 29 avril et 25 juillet 2013).



Haut-Rhin: « les Elles de l'Ill », ou pagayer après un cancer du sein



L'Association de canoë-kayack Plein Air Colmar Horbourg-Wihr (APACH), basée à proximité de Colmar, propose à partir de cet automne, des séances de canoë-kayak aux femmes opérées d'un cancer du sein. Lancée au Canada en 1996, cette pratique commence à se développer en France, et permet aux femmes ayant subi une ablation de gagner en mobilité du bras, en réduisant le risque de lymphoedème. Fruit d'un partenariat entre l'APACH, la Ligue contre le cancer, l'Agence régionale de santé et la Mutualité

sociale agricole, cette démarche contribuera à la rééducation fonctionnelle des femmes, dans une activité encadrée et de groupe, propice à développer leur mieux-être, en profitant des charmes de l'Ill dans un secteur encore préservé. Ce club particulièrement dynamique, qui compte d'ailleurs deux femmes dans son comité de direction, la présidente et la chargée de projet des Elles de l'Ill, s'engage fortement pour le recrutement de filles et de femmes.

Bientôt une femme qualifiée sur un circuit de Formule 1?



Sous le titre « En voiture, Susie ! », Libération du 5 juillet avait dressé le portrait de l'Ecossaise Susie Wolff qui a tenté de se qualifier sur le circuit de Silverstone, interrompant deux décennies de F1 sans femme au volant. Avant de s'installer au volant, Susie Wolff avait déclaré : « s'il y a des petites filles dans les tribunes, qu'elles me regardent piloter une F1 et qu'elles réalisent qu'elles pourraient aussi le faire, alors ce sera vraiment positif ». L'Ecossaise n'a d'ailleurs pas manqué

de rappeler que la course automobile est l'un des rares sports à être mixte et à accueillir avec plaisir les apprenties pilotes, même si le paddock reste un espace très macho.

PMA, GPA, le débat à nouveau en gestation?

Les débats sur la procréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA) ont traversé l'été de nos journaux... Au mois de juin, alors que la justice enquêtait sur des PMA réalisées à l'étranger par des couples de femmes ayant déposé un dossier d'adoption (Le Figaro du 2 juin), 343 « fraudeuses » lançaient un manifeste pour « l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, sans discrimination », pour « que la loi ouvrant aux couples du même sexe soit appliqué partout en France », pour « l'égalité des couples homosexuels et hétérosexuels pour l'établissement de la filiation de leurs enfants »... (Libération et Le Figaro du 6 juin). Le 26 juin, Le Figaro annonçait que pour « l'adoption pour tous » (les enfants conçus par PMA à l'étranger), la Cour de cassation



allait trancher « d'ici à l'automne », et que le lendemain, la **Cour européenne des droits de l'homme** (CEDH) allait rendre un avis sur les enfants nés par GPA. La CEDH fait alors savoir que la France est « contrainte de reconnaître les enfants nés par GPA », une décision qui pourrait s'appliquer à tous les couples ayant pratiqué une GPA à l'étranger (**La Croix** du 27 juin).

« Dans un Etat de droit, il faut appliquer le droit »

Cette décision est condamnée par l'historienne, militante homosexuelle et féministe, Marie-Josèphe BONNET dans Libération du 1er juillet sous le titre « Des bébés made in France ? ». Elle voit dans la GPA « un retour au patriarcat », une « barbarie », et appelle à signer une pétition adressée au président de la République pour « protéger les femmes et les enfants des contrats de mère porteuse ». Le 14 juillet, Libération publie la pétition maintenant signée par de nombreuses personnalités (Yvette Roudy, Nicole Pery, Marie-George Buffet, etc.) et associations (CADAC, CNDF, etc.) pour renforcer la lutte contre la GPA. « Luttes utérines », commente la sociologue Martine GROSS dans la même édition. Selon elle, dans notre droit, « la filiation instituée n'est un fait social que pour les hommes », et l'interdiction de la GPA ici n'empêchera pas les dérives marchandes ailleurs, ni celles « menant à l'exploitation des femmes les plus démunies ». La sociologue prône une réglementation internationale avec la mise en place d'autorités centrales de contrôle. Le 18 juillet, l'avocate Caroline Mecary, toujours dans «Libé», dénonce les signataires de la pétition : « gouvernants, juristes, universitaires, ces personnalités ne peuvent ignorer que ce qu'elles cautionnent (...) est faux ». Pour Caroline MECARY, dans un Etat de droit, il faut appliquer le droit. « Le tapage de ceux qui dénaturent la réalité ne doit pas couvrir la voix du droit et de la République laïque, elle ne doit pas couvrir la voix des enfants que ces apôtres voilés voudraient priver de filiation », conclue-t-elle.

« Un débat argumenté et respectueux des personnes »

Le 24 juillet, nouveau « Rebonds » dans **Libération** : Irène THERY, spécialiste de la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, appelle de ses vœux dans une tribune de deux pages, « un débat argumenté et respectueux des personnes ». Pour elle, « aucun débat sur la GPA, qu'il soit particulier ou général, ne peut dénier l'exigence universelle de respect des droits fondamentaux des enfants concrets... ». Le même jour, **Le Figaro** consacre encore une page pour faire le point sur le sujet. Le quotidien souligne que « la GPA continue de diviser à gauche » et que « l'Elysée est sommé de se prononcer ». Le journal annonce également que le député Jean LEONETTI va déposer à la rentrée une proposition de loi contre la GPA.



C'est ensuite l'affaire d'un couple australien, accusé d'avoir abandonné un enfant trisomique en Thaïlande, qui relance le débat sur les dérives mercantiles de la gestation pour autrui. « *Ventres à louer, le malaise* », titre **Libération** à la une de son édition du 6 août. Le quotidien consacre quatre pages au dossier et publie un « Rebonds » de Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste, qui compare la glauque affaire australienne à « *l'éthique grecque* » en matière de GPA.

« A-t-on le droit de choisir son enfant ? »

« A-t-on le droit de choisir son enfant ? », se demande Le Soir du 6 août, qui souligne que le sort du bébé thaïlandais « émeut la planète entière ». « On ne joue pas avec la maternité », juge Chantal DELSOL, philosophe, dans Le Figaro du 7 août. Elle oppose les risques et les grandeurs de la procréation à la consommation et aux contradictions de notre société. Le même jour le quotidien indique à la une que le gouvernement est prêt à reconnaître les enfants nés de mères porteuses. Laurence ROSSIGNOL, la secrétaire d'Etat chargée de la famille, a en effet indiqué, la veille dans Libération, que les enfants issus de GPA à l'étranger doivent bénéficier de « la même sécurité juridique que les autres ». Le journal consacre deux pages au dossier. Le 18 août, Le Figaro annonce que « les opposants à la GPA (sont) en ordre de bataille » pour la rentrée : ils « veulent hausser le ton ». Le Monde, lui, se penche, le 30 août, sur les questions éthiques et morales. Les anti-GPA signataires de la pétition ont finalement été reçu-e-s par Laurence ROSSIGNOL le 5 septembre (Le Figaro). Dernière tribune - à ce jour - à signaler sur le sujet : « L'indigne GPA, commerce humain », par Jean-Pierre BASSET, militant du don du sang, dans L'Humanité du 5 septembre.

Lutte contre les violences

« La prostitution est une drogue, puis une mort lente »

Alors que devant les associations, invitées au ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol TOURAINE a affirmé son engagement à faire passer une loi de lutte contre le système prostitutionnel dans les mois qui viennent (lire page 1), Libération du 3 septembre dresse le portrait de deux femmes. Rosen HICHER, tout d'abord, ancienne prostituée, qui vient d'entamer une marche de 700 km, depuis Saintes jusque Paris, pour sensibiliser à la future loi, « plus répressive », souligne « Libé ». Rosen HICHER avait publié une tribune intitulée « Pour en finir avec les clients », dans Libération du 18 juillet). Ensuite, le quotidien décrit la vie de Mimi, « qui n'a pas décroché », « se prostitue en cachette de son mari pour s'acheter de l'alcool », et « se sent loin du débat ». Un blog a été créé pour soutenir Rosen HICHER dans sa marche.



Retrouver le blog marchepourlabolition

France, Espagne : les bons conseils des hommes pour éviter les viols

Alors qu'en Espagne, une polémique autour du viol, suite à la publication de conseils pour éviter les agressions sur le site du ministère de l'Intérieur (un peu comme dans **20 Minutes** chez nous, synthèse du 22 juillet), **Libération** du 23 août, sous le titre de « *Viol : le maire nourrit la controverse à Valladolid* », rend compte des déclarations de Francisco Javier Leon de la Riva, qui s'exprimait sur une radio espagnole. Le maire de Valladolid craint de prendre l'ascenseur avec une femme seule : « *imaginez que vous entrez dans un ascenseur et qu'il y a une fille qui veut vous nuire, qui entre avec vous, arrache son soutien-gorge et sa jupe et sort en criant que vous avez tenté de l'agresser », déclarait-il provocant un tollé. Il a finalement présenté des excuses publiques.*

Violences sexuelles dans l'armée : rectificatif

Les violences sexuelles dans l'armée que nous évoquions dans notre synthèse du 29 août ont eu lieu au camp de Mailly dans la Marne et non pas dans l'Aude comme indiqué dans **Libération**.

Culture, communication

La place des femmes à la télévision

« Elles crèvent l'écran », annonce **Le Figaro** à la une de son cahier « Et vous ». Sous le titre « Le pari télé de la rentrée : femme, femme, femme », le quotidien estime que les femmes prennent les premières places en cette rentrée audiovisuelle. « Elles changent de chaînes, de rôles, de styles d'émission : les journalistes et présentatrices sont les stars du petit écran », souligne le journal. Et de citer Léa SALAME dans « On n'est pas couché », Anne-Sophie LAPIX



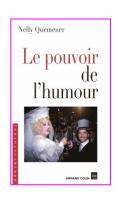
à la présentation de « Mots croisés », Alessandra Sublet à la tête d'un talk-show, Audrey Pulvar dans



la tranche du soir d'i-Télé, Carole GAESSLER (photo ci-dessus)aux commandes de « Des racines et des ailes », Natacha POLONY (photo ci-contre) au « Grand Journal », Anne-Élisabeth LEMOINE dans « C à vous », Marina CARRERE D'ENCAUSSE dans « Le monde en face », Louise EKLAND dans « 100 % Mag », Charlotte DE TURCKHEIM dans « Vos objets ont une histoire »... Pour **Le Figaro**, qui dresse le portrait de chacune d'entre elles, « *la rentrée télé sera féminine ou ne sera pas* ».

L'humour changera-t-il de genre?

Sous le titre « Le pouvoir de l'humour de Nelly Quemener : l'humour change de genre », le site 50/50 publie en entretien avec Nelly Quemener, à l'occasion de la publication de « Le pouvoir de l'humour » chez Armand Colin. Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, Nelly QUEMENER, s'est intéressée à la place de l'humour dans la société et à sa signification. Elle a eu envie de comprendre en quoi, entre autres, l'humour était lié aux questions d'identité et de genre. Elle a constaté également qu'il y a peu d'ouvrages écrits sur cette question. Un chapitre spécifique de l'ouvrage est consacré aux femmes et à l'humour. « Les années 2000 marquent une véritable rupture : des humoristes femmes et/ou issus de minorités ethniques ou raciales s'emparent de l'humour et de sa force subversive. Ils cherchent à dénoncer les enfermements du système binaire masculin/féminin et les exclusions du modèle républicain », souligne le résumé de l'ouvrage.



Un regard féministe sur la danse



L'association **Questions d'égalité**, en partenariat avec l'association **HF Bretagne**, organise une conférence-débat sur le thème « Un regard féministe sur la danse : derrière les stéréotypes et les idées reçues », le **jeudi 25 septembre** à Rennes. « La danse est sans doute le domaine artistique qui véhicule le plus de fantasmes et d'idées reçues, au point qu'il est parfois difficile d'avoir une vision claire de ses réalités », indique **Questions d'égalité**, qui souhaite aborder dans cette conférence un certain nombre de questions : « Qu'en est-il de ce présupposé de féminité de la danse ? » ; « Que peut-on dire des rapports sociaux de sexe, aujourd'hui, dans le monde de la danse ? », etc. Les participant-e-s chercheront aussi « à affiner le regard de spectatrices et spectateurs, en analysant les différents niveaux où se jouent les normes de genre dans les spectacles, pour repérer la façon dont elles sont reproduites ou déjouées ».

« Le Dictionnaire universel des créatrices »

Sous le titre « Femmes en tête », Libération du 4 septembre revient, dans un « grand angle », sur la publication du « Dictionnaire universel des créatrices » (synthèse du 7 janvier 2014). « Scientifiques, poétesses, politiciennes... Elles ont innové mais restent ignorées. Alors qu'une pétition réclame plus de figures féminines dans les manuels scolaires », rappelle le journal (synthèse du 29 août), « Le Dictionnaire universel des créatrices rend hommage à 10 000 pionnières... », en trois volumes. « Le Dictionnaire universel des créatrices » est illustré par Sonia RYKIEL.

Rentrée littéraire : « Le genre, l'amour, la nature »



Le Monde du 24 août consacrait un grand sujet à la rentrée littéraire des essais, « très en prise avec l'actualité ». « Parmi les sujets d'affolement, il faut maintenant compter avec la théorie du genre », note le quotidien, qui présente plusieurs ouvrages généraux à sortir en novembre, comme « Qu'est-ce que le genre ? », sous la direction de Laurie LAUFER et



Florence DE ROCHEFORT (Payot), ou « Mon corps a-t-il un sexe ? », collectif conçu par Evelyne Peyre et Joëlle Wiels (La Découverte). Le Monde revient sur l'ouvrage de Geneviève Fraisse « Les Excès du genre » (Lignes), dans lequel la philosophe dit « en désaccord tant avec opposants qu'avec défenseurs de la notion » (synthèse du 4 août). « Comme la saison dernière, l'amour fait un discret retour chez les intellectuels », continue le journal, Eva Illouz prend le succès de la Britannique E. L. JAMES, « Cinquante nuances de Grey » (synthèses des 24 et 31 août 2012), comme objet sociologique dans « Hard romance » (Seuil). « Les philosophes aiment le mode infinitif », s'amuse Le



Monde qui cite : « Philosopher ou faire l'amour » de Ruwen OGIEN (Grasset) et « Penser à quelqu'un » de Frédéric WORMS (Flammarion). Enfin, selon le quotidien, le sexologue Willy PASINI nous laisse espérer une femme « Libre et parfois effrontée. Toutes les nuances de la sexualité féminine » (Odile Jacob)... « Beaucoup de promesses en cette rentrée », conclue Le Monde. On ne lui fait pas dire...



« Tout ce que je sais de l'amour » de Michela MARZANO

Dommage, Le Monde a oublié (cf supra) « Tout ce que je sais de l'amour » de Michela Marzano (Madame Figaro du 31 août). Le titre de ce récit autobiographique, dans la lignée du précédent livre de Michela MARZANO, « Légère comme un papillon » (synthèse du 3 août 2012), vient d'un vers d'Emily Dickinson : « That Love is all there is, is all we know of Love ». « Partant de sa propre vie autant que de ses lectures », indique le résumé de la maison d'édition, l'auteure « évoque la recherche du Prince Charmant - un objectif qui se révèle inaccessible - le désir d'enfant, la maternité, l'absence d'amour qui fonde parfois nos bancales existences, l'acceptation des limites de cet amour. Tournant un regard compréhensif pour chacun mais souvent impitoyable envers elle-même, elle aboutit à un constat personnel, où se reflète toute expérience humaine : « On reste seule avec ses peurs. Seule avec une autre liste, elle aussi sans fin, pleine de questions sans réponses. Cette fois, c'est différent. Car même si je perds tout, je ne me perdrai pas moi-même. Ni cette envie de recommencer. Ni la certitude que personne ne peut plus me voler qui je suis, même si, ensuite, la nuit m'anéantit ».



Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - http://www.femmes-egalite.gouv.fr/